REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 7 mars 2023

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des infrastructures

Adaptation des horaires de fermeture nocturne des douanes de Cara et de la Renfile

Afin de diminuer les nuisances sonores nocturnes pour les riverains des douanes de Cara et de la Renfile, une adaptation de l'horaire de fermeture sera réalisée entre 21h00 et 6h00 du matin, à partir du 15 mars 2023, pour une durée de quatre mois. A l'issue de ce nouveau test, une évaluation sera menée pour confirmer l'efficacité de la mesure et, cas échéant, l'adapter.

Lors de la première fermeture (entre 22h00 et 5h00) de l'automne passé, une diminution du trafic d'environ 40% a été constatée sur ces deux douanes sans report majeur de trafic. L'extension de l'amplitude horaire permettra d'une part de voir quelles sont les conséquences d'une fermeture des douanes pendant une période plus dense au niveau de la circulation et d'autre part de s'approcher des autres horaires d'ouverture des douanes à Genève.

En coordination avec les communes et les autorités de part et d'autre de la frontière, l'horaire retenu pour les fermetures nocturnes évite le trafic des véhicules qui passent souvent à vive allure en pleine nuit et qui génèrent d'importantes nuisances sonores pour le voisinage.

Comme lors du premier essai, les douanes de Monniaz et de Mon-Idée restent ouvertes en tout temps et permettront à tous les usagers de traverser la frontière de nuit. Les cycles sont quant à eux toujours autorisés à emprunter les douanes de Cara et de La Renfile pendant la durée de l'essai, tout comme certains ayant-droits spécifiques.

Pour toute information complémentaire: Mme Karen Troll, chargée de communication, DI, T. 076 491 42 29.